

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CCAS EN DATE DU 10 JUILLET 2020

Membres en exercice :

**Présents :**

**M. RAVAT Thierry, Mme RAGONDET Sophie, Mme GAUDILLAT Véronique, M DUBETIER Patrick, Mme BONNE Claudine, Maude GARNIER M. BURDY Patrick, Mme JOUVENCEAU Odette, Mme MENAGER Claudine, Brigitte LAURENT.**

Date d'affichage 11 JUILLET 2020

Absents excusés : M OLIVIER Sylvain , Bernadette CAGNE

Mme CAGNE donne pouvoir à M. RAVAT

Le Conseil d'administration,

Approuve à l'unanimité des membres présents le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes (fonctionnement) à 3300 EUROS

Le l'excédent antérieur de 1069,03€ sera reporté à l'article 002.

Organise le repas des anciens. Arrête la date au 10 octobre 2020.

Le Président, rappelle aux membres du CCAS que des familles peuvent bénéficier de colis d'urgence de la banque alimentaire.

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré,

Reconduisent l'aide par la banque alimentaire aux familles demandeuses ayant droit

Rappelle les conditions :

- Obligation d'avoir une aide d'accompagnement social.
- Nombre de colis : 2 par mois.

QUESTIONS DIVERSES : Le CCAS réfléchit aux actions à mener.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président,

  
T - R A V A T

